

Quelle autorité donner à la Bible aujourd’hui ?

Par beau temps dans les Eglises, on ne se pose pas trop la question de savoir quelles sont en final les instances qui vont permettre de trancher des questions difficiles. On est plutôt dans la célébration du Seigneur, dans la joie de la rencontre et de la communion fraternelle, dans la confiance... Lorsque des questions délicates surgissent et qui n’ont pas à faire à des conflits de personnes ou à des incompatibilités de caractère, la question se pose : qu’est-ce qui, de manière ultime, va faire que nous allons, en tant que communauté, adopter telle ou telle position ?¹

Avec un peu d’expériences, on se rend compte que la cause des divergences théologiques aujourd’hui, c’est le manque d’accord sur les bases qui permettent de construire notre réflexion et qui permettent de trancher des questions difficiles.

En théorie, toutes les Eglises confessent la seigneurie de Jésus-Christ. « Jésus-Christ est Seigneur », c’est une des confessions de base qui traverse tout le Nouveau Testament et qui a constitué la spécificité des premiers chrétiens (Rm 10.9 : « En effet si de ta bouche, tu déclares que Jésus est Seigneur et si dans ton cœur tu crois que Dieu l’a ressuscité des morts, tu seras sauvé... »)². Ils n’avaient qu’un seul *Kurios*, ce n’était pas l’Empereur romain, mais Jésus de Nazareth, mort et ressuscité, le seul Seigneur (1Co 8.5-6 : « Certes bien des êtres célestes ou terrestres sont considérés comme des divinités, de sorte qu’il y a de nombreux dieux ou seigneurs. Mais pour ce qui nous concerne, il n’y a qu’un seul Dieu : le Père, de qui toute chose vient, et pour qui nous vivons, et il n’y a qu’un seul Seigneur : Jésus-Christ, par qui tout existe et par qui nous sommes »).

Ce titre de *Kurios*, les foules à l’époque l’ont donné à Jésus très rapidement. C’était tout d’abord une manière de s’adresser avec respect à quelqu’un, l’équivalent aujourd’hui de la formule de politesse : « Monsieur... » (voir Jn 4.11 : « Mais, Monsieur (ou Maître), répondit la femme, non seulement tu n’as pas de sceau... »). Rapidement, cette formule est devenue un titre honorifique fort, parce que les foules étaient impressionnées par l’autorité de Jésus.

Après sa résurrection, Jésus est proclamé par Thomas : « Seigneur et Dieu » (Jn 20.28), et l’apôtre Paul, en reprenant, semble-t-il, un cantique traditionnel, dira que toute autorité lui a été donnée sur la terre comme aux cieux et que chacun sera amené à déclarer que « Jésus-Christ est Seigneur (*Kurios*) à la gloire de Dieu le Père » (Ph 2.6-11).

Comment Jésus, le Seigneur, parle-t-il aujourd’hui ? Comment gouverne-t-il son Eglise au XXIe siècle ?

Parmi les différentes manières de vivre l’Eglise de Jésus-Christ, on peut repérer cinq manières de répondre à la question de l’autorité ultime :

1. L’Eglise catholique considère comme essentielle la succession apostolique, l’idée que depuis le Christ qui a institué des apôtres, l’autorité a été donnée à Pierre, puis aux différents responsables de l’Eglise. Au fil du temps, ces responsables se sont appelés

¹ Cette étude doit beaucoup à John Stott. A son livre : *Comprendre la Bible* (Mulhouse, Grâce et vérité, 1997³) et à sa conférence : *The Authority of Scripture* (session 1) (<https://www.youtube.com/watch?v=F3b17TGbzDA>).

² Voir Jacques Blandenier, *Jésus-Christ : Dieu avec nous*, Dossier Vivre 23, Genève, Je Sème, 2015², p. 105-118.

évêques, puis papes. Aujourd’hui, on peut dire que dans le catholicisme contemporain, l’autorité est confiée à la hiérarchie, et que la Bible et la tradition viennent à côté nourrir et alimenter cette autorité.

2. L’Eglise orthodoxe fonctionne différemment. L’autorité suprême, c’est le Concile œcuménique qui est le seul à même de prendre des décisions en matière de foi. L’instance subordonnée est le synode des primats, des responsables des Eglises, soit des 14 ou 15 différentes Eglises autocéphales ou indépendantes. Dans le quotidien de la vie chrétienne, la vie de foi est nourrie par la « sainte tradition ». Dans ce cadre, la Bible est un élément à côté des Pères de l’Eglise et de la sainte liturgie.
3. Les théologiens « libéraux » ont fait de la raison, de leur expérience personnelle ou d’un système philosophique qui leur est propre, l’instance ultime qui va jauger de la pertinence de tel ou tel passage de la Bible. On assiste ainsi souvent à des lectures des Ecritures marquées par des perspectives philosophiques externes, qui souvent se démodent avec le temps…
4. Il est aussi une manière que l’on pourrait qualifier de « populaire » d’envisager l’autorité dans l’Eglise en matière de doctrine. L’instance définitive est un mixte constitué par l’Ecriture, la tradition et la raison… Il s’agit d’une voie médiane que l’on retrouve dans de nombreuses Eglises proches de l’Etat. Finalement, on ne sait pas très bien ce qui constitue l’instance suprême… Les décisions en matière doctrinale se prennent en fonction de l’air du temps et de la majorité qui fait et défait l’opinion.
5. Dans une perspective évangélique, le Christ règne sur son Eglise par l’Ecriture. La tradition a quelque chose à dire. Elle permet de voir comment le donné biblique a été compris au fil du temps, mais l’Ecriture a l’autorité suprême dans l’Eglise. L’Ecriture est le sceptre par lequel le Christ règne sur son Eglise.

Pourquoi l’Ecriture a-t-elle cette autorité suprême dans l’Eglise ? Parce que le Christ, lui-même, a vécu sous cette autorité et parce qu’il a demandé à ses disciples de faire de même. L’autorité du Christ et l’autorité de l’Ecriture doivent donc être comprises ensemble. Elles tiennent la route ou tombent ensemble. L’Eglise n’a donc pas la liberté de répudier ce que le Christ a affirmé.

Jésus a vécu dans une période qui se situe entre l’Ancien Testament et le Nouveau. L’Ancien Testament était constitué et le Nouveau était à écrire. Il a anticipé la rédaction du Nouveau Testament. La manière dont il a affirmé l’autorité de l’Ancien et du Nouveau Testament est donc bien différente.

Nous allons d’abord aborder :

1. L’autorité de l’Ancien Testament selon Jésus

Pour percevoir comment Jésus s’est comporté à l’égard de l’Ancien Testament, il importe de voir comment il l’a utilisé.

Ce qui frappe tout d’abord, c’est la soumission personnelle de Jésus à l’AT. On peut l’entrevoir dans trois sphères différentes.

1.1 Dans sa conduite et sa vie spirituelle

Dans l’évangile de Matthieu au chapitre 4 (1-11), Jésus est emmené par l’Esprit au désert et il y est tenté. Face à chacune de ces tentations, Jésus répond par une citation de l’Ancien Testament. Le diable demande à Jésus de changer des pierres en pain, si il est le Fils de Dieu. Et Jésus de répondre par un passage du Deutéronome : « L’être humain ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Mt 4.4 qui reprend Dt 8.3). A

chacune de ces trois tentations, Jésus répond par une parole de l’Ancien Testament, en l’introduisant par : *gegraptai*/ il est écrit...

Jésus était déterminé à obéir à ce qui était demandé dans l’Ancien Testament... Dans son face à face avec le tentateur, il était suffisant pour lui de citer des passages de l’Ancien Testament pour contrecarrer les desseins de celui-ci. Jésus vivait vraiment sous l’autorité de l’Ancien Testament.

1.2 Dans la compréhension de la mission que Dieu lui a confiée

En méditant l’Ancien Testament, Jésus est arrivé à comprendre son identité et sa mission. Différents textes de l’Ancien Testament ont permis cela. En méditant celui-ci, Jésus a fait siennes les conceptions de Fils de l’homme que l’on rencontre en Daniel 7 et de Serviteur souffrant que l’on trouve notamment en Esaïe 53. La manière dont il s’est approprié ces titres rendent compte de sa soumission à l’AT. Jésus a fait ce que personne avant lui n’avait fait. Il a fusionné ces deux images : Fils de l’homme³ – une conception marquée par la gloire – et Serviteur du Seigneur⁴ – un titre marqué par la souffrance... Dans le jardin de Gethsémané, au moment où il fait face à sa mort, il dira, alors qu’un disciple veut prendre l’épée pour empêcher les gardes de l’arrêter : « Remets ton épée à sa place ; car tous ceux qui prennent l’épée disparaîtront par l’épée. Penses-tu que je ne puisse pas supplier mon Père, qui me fournirait à l’instant plus de douze légions d’anges ? Comment donc s’accompliraient les Ecritures (*graphai*), d’après lesquelles il devrait en être ainsi ? » (Mt 26.52-54). Dans l’un des instants les plus tragiques de son existence, Jésus a conscience que l’Ecriture l’accompagne et le précède dans l’accomplissement de la mission que Dieu lui a confiée.

En Marc 8.31, Jésus met en avant que le Fils de l’homme doit souffrir. Il y a comme une nécessité de la souffrance, du rejet par les anciens, de sa mise à mort... et de son retour à la vie le troisième jour. Pourquoi cette perception de la nécessité que l’on rencontre chez Jésus ? Parce que l’AT le dit et que Jésus souhaite, dans sa propre vie, accomplir ce que l’AT dit à son propos. Jésus se place sous l’autorité de l’AT pour sa conduite comme pour la compréhension de sa mission. On peut donc dire que durant toute sa vie, de l’âge de 12 ans à sa mort, Jésus a été marqué par cette pression de la nécessité de l’Ecriture, par cette contrainte intérieure à se conformer à ce que l’Ecriture dit de lui. Jésus était vraiment déterminé à faire ce que la Bible demandait de lui.

1.3 Dans les débats publics qu’il a notamment avec les pharisiens et les sadducéens

Jésus-Christ n’avait pas peur des débats. Il s’engageait régulièrement dans des discussions vives avec les autorités religieuses de son temps. Dans chacun de ces débats, l’Ecriture est l’instance ultime à laquelle il recourt. Que dit l’Ecriture à ce propos ? Comment lisez-vous l’Ecriture ? Il critiquait les pharisiens parce qu’ils ajoutaient à l’Ecriture et les sadducéens parce qu’ils retranchaient à l’Ecriture...

Dans Matthieu 19 (1-12), le débat de Jésus avec les pharisiens autour du divorce (en fait autour de la répudiation) est assez typique. Des spécialistes de la Loi juive viennent à Jésus pour connaître son point de vue sur les raisons qui peuvent permettre à un homme de demander le divorce. Du temps de Jésus, deux écoles s’affrontaient sur ce terrain. L’une souple, celle du rabbin Hillel, qui autorisait l’homme à divorcer, quasi pour n’importe quel motif puisqu’un gâteau brûlé ou la vue d’une femme plus jolie que la sienne pouvait justifier la demande de divorce. L’autre, celle du rabbin Shammaï, était plus stricte et n’autorisait le divorce que dans des cas très particuliers.

³ Dans le livre de Jacques Blandenier : *Jésus-Christ : Dieu avec nous*, voir le chapitre 9, p. 145.

⁴ *Ibidem*, le chapitre 5, p. 51.

Donc des pharisiens viennent à Jésus pour découvrir dans quelle école il va s'inscrire et quelle casuistique il va embrasser. Jésus n'entre pas dans ce type de débat. Il s'en extrait et rappelle les pharisiens à l'intention première de Dieu : « N'avez-vous pas lu que le Créateur dès le commencement... ? » Il en appelle à l'Ecriture et, dans ce débat, fait appel à la volonté première de Dieu. Par ce recours à la Genèse, le débat sur la casuistique du divorce est remis en perspective et une place centrale est ménagée à la volonté originelle de Dieu telle qu'elle s'exprime dans les chapitres 1 et 2 (1.27 et 2.24).

Dans la controverse avec les sadducéens sur la résurrection (Mt 22.23-33), Jésus procède de la même manière. À des gens qui nient la possibilité de la résurrection et qui veulent le coincer en l'enfermant dans un raisonnement assez spécieux, Jésus rappelle le cœur de la foi juive : la révélation de Dieu à Moïse au travers du buisson ardent. La citation d'un propos qui sort de la bouche du Seigneur : « Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob » lui permet d'affirmer la réalité de la résurrection et le fait que l'intimité avec Dieu est gage de vie éternelle (22.32). En substance, Jésus reproche aux sadducéens de mettre leurs traditions au-dessus de l'Ecriture et de relativiser la puissance de Dieu.

Dans de nombreux débats que Jésus entretient avec des contradicteurs, ce qui est décisif, c'est ce qui est écrit dans l'Ancien Testament, l'Ecriture dont le judaïsme de l'époque dispose. Dans son cœur, dans son esprit et dans sa vie quotidienne, Jésus se soumet à l'AT, comme Parole écrite de Dieu. Parce qu'il l'a fait, nous devons aussi le faire.

1.4 Deux manières d'échapper à la soumission à la Bible, Parole de Dieu

1.4.1 Jésus s'est trompé (théorie de la kénose)

Il y a différentes manières d'échapper à la manière dont Jésus percevait l'Ecriture. On peut accepter que Jésus pensait que l'AT était la Parole de Dieu, mais considérer qu'il avait tort. De par son incarnation, il était prisonnier des contingences qui marquaient la mentalité des juifs du Ier siècle. Tous ses contemporains de religion juive pensaient que la Bible étaient la Parole de Dieu, donc, comme eux, il s'est trompé... Cette théorie peut être justifiée par ce que l'on appelle communément en christologie : la théorie de la kénose. A partir de Philippiens 2.6-11 et du dépouillement que le Christ a connu au travers de l'incarnation, il est possible de dire que Jésus-Christ s'est vidé de sa connaissance et qu'il a endossé une conception erronée de l'Ecriture. Durant sa vie sur terre, Jésus n'était pas omniscient. Par exemple, il ne connaissait pas la date de sa nouvelle venue... Mais ce qui est remarquable sur ce point, c'est que Jésus n'était pas ignorant de son ignorance ! Il connaissait les limites de sa connaissance. Il est donc resté à l'intérieur de ses propres limites. En fait, il n'a enseigné que ce que son Père lui disait d'enseigner. Et pour cette raison, il n'a pas fait d'erreur. S'il n'était pas omniscient, il était inerrant.

1.4.2 Jésus prétendait croire l'autorité de l'Ecriture, mais en fait il n'y croyait pas vraiment (théorie de l'accommodation)

Jésus ne voulait pas offenser les convictions de ses contemporains. Il a fait comme si il croyait à l'inaffabilité de l'AT, mais en fait il n'y croyait pas. Jésus se serait donc « accommodé » des conceptions de ses contemporains, même si il savait qu'elles n'étaient pas vraies.

Cette théorie n'est pas admissible. Attribuer à Jésus une telle manière d'agir est une façon de se moquer de son intégrité. Jésus a critiqué le point de vue des pharisiens par rapport au sabbat et à la dîme, pourquoi n'aurait-il pas critiquer frontalement la conception de l'Ecriture des juifs de son temps ?

De fait, la théorie de l'accommodation attribuerait à Jésus l'un des péchés qu'il détestait le plus : le péché d'hypocrisie, soit déguiser ce que l'on ne croit pas.

1.4.3 Deux théories à refuser

Ces deux manières d'échapper à la logique de la soumission à l'Ancien Testament Parole de Dieu considèrent que Jésus s'est trompé. Pour la première, Jésus était emprisonné dans une

conception propre aux citoyens juifs du Ier siècle, pour la seconde, c'est délibérément qu'il aurait endossé cette conviction de l'inspiration divine de l'Ecriture sans y croire. Les deux doivent être fermement refusées parce qu'elles mettent en doute l'intégrité, l'honnêteté et l'autorité de Jésus, le Fils de Dieu. Jésus savait ce qu'il disait. Il pensait ce qu'il disait et ce qu'il a dit correspond à la vérité. Nous devons donc le croire et l'enseigner également.

2. L'autorité du Nouveau Testament selon Jésus

Jésus ne s'est pas seulement soumis pleinement à l'autorité de l'Ancien Testament, mais il a aussi prévu et souhaité la rédaction du Nouveau Testament, parallèlement à l'Ancien Testament. Il l'a encouragée afin d'enregistrer et d'interpréter ce que Dieu accomplissait au travers de lui. Il l'a fait en formant et en équipant ses apôtres.

2.1 Tous apôtres

Pour saisir cela, il faut bien comprendre le mot « apôtre » (*apostolos*). Le verbe d'où est tiré ce nom : « *apostolo* » signifie « envoyer ». Le mot « *apostolos* » est utilisé une fois dans le Nouveau Testament pour caractériser toutes les personnes envoyées par Jésus-Christ. Dans le récit du lavement des pieds en Jean 13, Jésus affirme : « Celui qui est envoyé (*apostolos*) n'est pas plus grand que celui qui l'envoie (*pempsantos*) » (Jn 13.16). Dans ce sens, nous sommes tous envoyés-apôtres dans le champ missionnaire de Dieu, mais personne n'est plus grand que Jésus, le Seigneur.

2.2 Les apôtres, des missionnaires en partenariat avec l'Eglise

Dans le Nouveau Testament, le mot « apôtre » est aussi utilisé pour caractériser des personnes envoyées par une Eglise dans une autre, afin d'y accomplir une mission particulière. Ainsi dans la deuxième épître de Paul aux Corinthiens (2Co 8.23), il est question de « *apostolôn ecclesîon* », de délégués ou d'apôtres des Eglises chargés d'accompagner la collecte à Jérusalem.

En Philippiens 2.25, Paul parle d'Epaphrodite comme son « frère, son collaborateur et son compagnon d'armes » et « votre délégué-apôtre » (*umôn apostolôn*), donc l'apôtre ou l'envoyé de l'Eglise de Philippi.

En résumé, une fois dans le Nouveau Testament le mot « apôtre » est utilisé pour parler de tous les chrétiens comme des missionnaires, et deux ou trois fois pour parler d'envoyés ou d'apôtres des Eglises. Le reste du temps, ce terme caractérise les 12 disciples de Jésus.

2.3 Les douze comme apôtres

La plupart du temps dans le Nouveau Testament, le mot « *apostolos* » est utilisé pour caractériser les douze disciples que Jésus s'est choisi afin de constituer son équipe de compagnons avec lesquels il a vécu son ministère. A ces douze ont été ajoutés après la mort et la résurrection de Jésus Paul et Jacques, le frère du Seigneur. Les deux sont appelés non pas « apôtres des Eglises », mais « apôtres du Christ ».

Pour bien comprendre de quoi il en retourne avec le sens de ce mot « apôtre » pour caractériser la « garde rapprochée » de Jésus, il importe de rappeler le double arrière-plan de ce terme :

1. L'arrière-plan prophétique : le mot « apôtre » est l'équivalent du mot « prophète » dans l'Ancien Testament.
2. L'arrière-plan rabbinique où le mot « apôtre » est l'équivalent du mot « shaliach », représentant plénipotentiaire.

Dans le monde du Nouveau Testament, le mot « apôtre » intègre ces deux significations.

2.3.1 Le mot « apôtre » dans le contexte de l'AT

L'envoi par Jésus de ses douze apôtres s'inscrit en résonnance à la dynamique prophétique de l'Ancien Testament où le Seigneur envoie des messagers pour conduire son peuple. Ainsi le Seigneur dit à Moïse : « Je t'envoie vers le pharaon pour que tu fasses sortir d'Egypte les Israélites, mon peuple » (Ex 3.10). Au prophète Esaïe, le Seigneur dit aussi après qu'il a répondu positivement à l'appel qui lui était adressé (« Je suis prêt, envoie-moi ») : « Va, et dis à ce peuple... » (Es 6.9). On pourrait mentionner encore la même dynamique pour le prophète Jérémie...

Donc tout comme le Seigneur a envoyé des prophètes pour parler en son nom dans l'Ancien Testament, Jésus envoie les douze pour parler en son nom. Les douze sont les équivalents des prophètes de l'Ancien Testament et sont inspirés comme eux pour accomplir leur mission. Voilà le premier arrière-plan qui permet de mieux cerner ce qu'il y a derrière le terme « apôtre ».

2.3.2 Le mot « apôtre » dans le contexte rabbinique

Le mot grec « apôtre » entre aussi en résonnance avec le mot « shaliach » qui était utilisé dans le monde rabbinique pour parler de quelqu'un qui est envoyé par le conseil suprême, le sanhédrin, pour prendre la parole ou enseigner. On disait que le « shaliach » incarnait la personne qui l'envoyait. Par rapport au sanhédrin, ce messager était donc l'incarnation même de ce corps constitué. Dans l'évangile de Luc au chapitre 6 (6.13), Jésus use en grec du terme « apostolos » pour caractériser les douze qu'il a choisis. On peut imaginer qu'en araméen, il a employé le terme « shaliach ». Les apôtres deviennent donc ses porte-parole, ses ambassadeurs, ses représentants autorisés, ses apôtres envoyés par lui dans le monde. Aux 72 disciples qu'il envoie deux par deux en mission, Jésus va jusqu'à dire : « Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous rejette me rejette, et celui qui me rejette rejette celui qui m'a envoyé » (Lc 10.16). C'est dire que les disciples de Jésus, qu'ils soient apôtres ou membres des 72, sont revêtus d'une autorité forte en son nom.

2.3.3 La triple singularité des apôtres

Il est important de bien comprendre que les apôtres choisis par Jésus sont au bénéfice d'une triple singularité :

- **Ils sont nommés et consacrés par Jésus lui-même.** On a vu comment, dans les évangiles, Jésus a choisi les douze et comment il leur a donné son autorité. Pour l'apôtre Paul, il n'en va pas différemment. Lorsqu'en Actes 22 en présence du commandant de la garnison romaine de Jérusalem, il raconte son expérience de conversion sur le chemin de Damas, il ne s'arrête pas là. Paul poursuit son récit en disant que, quelque temps plus tard, de retour à Jérusalem, il fait une expérience spirituelle dans laquelle il a entendu Dieu lui dire à lui personnellement : « *ego exapostolō se* »... « Va, je vais t'envoyer au loin vers les païens... » (22.21). Paul est donc nommé et consacré « apôtre ». D'ailleurs, dans neuf de ses treize lettres, Paul commence en parlant de lui comme quelqu'un d'appelé par Dieu à être apôtre de Jésus-Christ ou comme apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu.

- **Ils devaient être des témoins oculaires de Jésus.** Jésus a appelé les douze afin qu'ils soient avec lui. L'évangile de Marc (3.14) le dit fort bien : « Il désigna ainsi douze hommes qu'il nomma apôtres et qui devaient être constamment avec lui... » (Semeur). Les apôtres sont donc choisis afin d'entendre ses paroles, de voir ses œuvres et de pouvoir rendre compte et témoigner de ce qu'ils voient. Dans l'évangile de Jean 15.27, on retrouve la même idée. Jésus parle du Paraclet (l'Esprit) qui doit venir et il dit aux apôtres : « Et vous, à votre tour, vous serez mes témoins, car depuis le commencement vous avez été à mes côtés. » Les apôtres ont vu tout ce que Jésus a fait et sont donc à même d'en parler et de le raconter.

Paul et Jacques n'ont pas été témoins oculaires du ministère de Jésus, mais ils ont été témoins de la résurrection. Paul le dit dans la première épître aux Corinthiens, il a vu le Ressuscité et,

tout comme Jacques, le frère du Seigneur, il a le droit d'être appelé « apôtre » (9.1 : « Ne suis-je donc pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ? » ; 15.6-8 : « Après cela, il a été vu par plus de cinq cents frères à la fois, dont la plupart vivent encore aujourd'hui – quelques-uns d'entre eux seulement sont morts. Ensuite, il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. En tout dernier lieu, il m'est apparu à moi, comme à celui qui suis venu après coup... »).

C'est pour cette raison que nous devons dire qu'il n'y a pas d'apôtre aujourd'hui dans l'Eglise. Plus personne n'est un témoin oculaire de la vie et de la résurrection de Jésus et ne dispose de l'autorité d'un apôtre...

- Ils ont reçu la promesse d'être inspirés de manière particulière par le Saint-Esprit.

Dans ses discours d'adieu dans l'évangile de Jean, Jésus a fait aux douze deux promesses particulières. Tout d'abord le Paraclet qu'il va envoyer sur eux « vous rappellera tout ce que je vous ai enseigné » (Jn 14.26). Ensuite, Jésus souligne qu'il a encore beaucoup de choses à dire aux apôtres et que le Saint-Esprit va les conduire dans la vérité et compléter l'enseignement qu'il n'a pas eu le temps de leur transmettre (Jn 16.12-14).

Ces deux textes sont régulièrement mal compris et mal appliqués. Nous nous les approprions, alors qu'au premier chef, ce n'est pas ce que Jésus a voulu dire. Ces promesses sont faites aux apôtres dans leur mission de transmettre plus loin le message de Jésus. Il importe de ne pas oublier le « vous » qui figure chaque fois dans ces versets. Contrairement à ce que l'on pourrait penser aujourd'hui, ces promesses ne s'adressent pas d'abord à ceux qui ont des difficultés de mémorisation !

Les nombreuses mentions de ce « vous » soulignent que le Saint-Esprit va faire un travail de révélation. Sa venue suppléera à l'absence de Jésus et permettra de mieux comprendre ce que celui-ci a voulu dire aux apôtres. Dans la première promesse, le Saint-Esprit a un ministère de rappel de la vérité et dans la seconde il va compléter la vérité. La première promesse est accomplie dans la rédaction des évangiles, la seconde dans la rédaction des épîtres pauliniennes, par exemple.

3. L'aspect libérateur de l'autorité de la Bible

Dans le christianisme évangélique, l'autorité de la Bible vaut comme un principe extérieur à la foi. De manière symbolique, il permet de rappeler l'altérité de Dieu. La confession de l'autorité de la Bible sur nos vies est le reflet du désir des évangéliques de fidélité à la foi authentique. Il s'agit « de ne pas permettre à quoi que ce soit d'extérieur à l'héritage chrétien de devenir la norme de ce qui est vraiment 'chrétien' »⁵.

Au cours de l'histoire, les Eglises sont devenues régulièrement prisonnières de l'idéologie dominante. Avec la conversion à la foi chrétienne de l'empereur Constantin, certains théologiens ont développé une « théologie impériale », qui voyait dans l'Empire romain la concrétisation des projets rédempteurs de Dieu (Eusèbe de Césarée).

Durant les années 30 du siècle dernier, nombre de théologiens libéraux allemands ont salué l'avènement d'Hitler comme une sorte de nouveau message que Dieu adressait à l'humanité au travers de l'histoire allemande. Il a fallu des théologiens comme Karl Barth et Dietrich Bonhoeffer pour promouvoir le refus de se soumettre à qui que ce soit d'autre qu'au Christ vivant (Déclaration de Barmen, mai 1934).

Plusieurs formes de libéralisme théologique cherchent des normes pour la vie chrétienne dans l'expérience ou la culture humaines. Souvent, ces formes de libéralisme ne reconnaissent l'autorité de l'Ecriture uniquement quand elle correspond à leur a priori ou entre en écho avec ce qu'ils pensent déjà. « Mais cette accommodation à la culture fait tout simplement de la

⁵ Alister McGrath, *La Vérité pour passion. Cohérence et force de la pensée évangélique*, trad. Christophe Paya, Charols, Excelsis, 2008, p. 74.

théologie chrétienne l'otage de l'idéologie dominante, à la manière inquiétante de la situation qui s'était développée durant la crise de l'Eglise allemande au milieu des années 30 »⁶. Confesser l'autorité de l'Ecriture est profondément libérateur. Cela libère de l'asservissement aux modes culturelles et offre un cadre de référence pour évaluer ces mêmes modes ou ces pratiques culturelles. « En nous réclamant de la Bible, nous pouvons imiter le Christ, plutôt que la dernière fantaisie d'une culture fragmentée et confuse »⁷.

4. Conclusion

4.1 Notre Seigneur Jésus Christ a souscrit à l'autorité de l'AT. Il a appelé à se soumettre à lui et l'a confessé comme Parole de Dieu.

4.2 Le Seigneur a pourvu à la rédaction du Nouveau Testament en appelant ses apôtres et en les équipant afin qu'ils enseignent et parlent en son nom. Le Nouveau Testament porte donc aussi le sceau de son autorité.

4.3 Par conséquent, si nous souhaitons nous soumettre à l'autorité du Christ, nous devons nous soumettre à l'autorité de la Bible. Si nous souhaitons entendre la voix du Christ, nous devons écouter l'Ecriture au travers de laquelle il parle. La Bible est revêtue en elle-même de l'autorité du Christ.

4.4 Confesser l'autorité de la Bible inscrit au cœur de la foi des évangéliques un principe externe qui leur permet de jeter un regard critique sur la société et la culture dans laquelle ils baignent.

4.5 L'ultime question que nous avons à nous poser est la suivante : à qui faisons-nous confiance ? A Jésus-Christ, à notre raison, à la culture ambiante ou à l'Eglise ? Puisque nous confessons le Christ comme le Seigneur, il ne devrait pas y avoir d'hésitation de notre part à endosser l'attitude de Jésus à l'endroit de la Bible et à nous soumettre à sa Parole.

⁶ *Ibid.*, p. 76.

⁷ *Ibid.*, p. 78-79.